

Laurent HENQUET
Député wallon et communautaire

0474/014749
laurent.henquet@gmail.com



Namur, le 17 juin 2017

M. /Mme Henquet Laurent

Elu en tant que : Parlementaire wallon et communautaire MR depuis 2014.

1. Pouvez-vous, en quelques mots, expliquer ce que vous savez du PPEE ?

Tout puisque je donne des conférences sur le sujet et que, à fortiori, j'ai lu tout à plusieurs reprises.

2. Quelle sera votre position concernant le PPEE après l'échéance 2019 ?

On applique ce qui + et on laisse tomber ce qui est – dont certainement l'allongement du TC. Il n'en est pas question pour nous.

3. Quelle(s) est (sont), selon vous, la (les) mesure(s) concrète(s) la (les) plus pertinente(s) du PPEE ? Pourquoi ?

Je vous invite à une de mes conférences. Je reprends dès septembre (Fernelmont, Huy, Liège, Mons,)

1. Encadrement en maternelles

Première mesure positive: la présence systématique de puéricultrices en maternelles et un engagement supplémentaire d'enseignants. On parle d'un total de 1100 personnes dès 2017 !

Coût 50 millions ! TB ! Cela permettra à l'école de jouer son rôle d'ascenseur social puisque les élèves qui n'ont pas la chance d'avoir des parents à la maison qui peuvent les soutenir, le seront à l'école par un encadrement éducatif renforcé.

2. Encadrement dans le primaire

L'encadrement des directions est sans doute un des points forts de ce travail. On dit les directions englouties dans les paperasses –et c'est vrai et j'ai l'impression que c'est de plus en plus vrai-, que les directions ne savent plus faire ce pour quoi elles sont là, la guidance pédagogique de leurs établissements.

La vraie injustice se trouve au niveau du fondamental.

Dans le sec globalement, on a un peu plus de chance car on a +/- un(e) éducateur et un(e) secrétaire pour 250 él ; dans le prim c'est **rien** au niveau éducatif et c'est un peu, au niveau admin (10.000,00 € pour 500 élèves, soit 1/3 temps). Là où, il faudrait un temps plein.

Quand on sait que les problèmes que vivent nos jeunes auj, sont de plus en plus variés, complexes et surtout précoces, il suffit de penser au cyber-harcèlement qui commence parfois dès les primaires, phénomène à propos duquel le CJG vient de publier une étude que je vous conseille vivement) on se demande pq la législation n'a pas évolué en ce sens ?

Les suicides d'élèves en 1° sec que nous avons connus, il y a maintenant plus d'un an, ce sont des enfants qui ont commencé effectivement à être harcelés en 5° prim.

Le pacte propose enfin de corriger cette lacune et il s'agit là d'une très bonne mesure qui va coûter 20 millions.

3. Encadrement des jeunes enseignants

Autre point positif : l'encadrement des jeunes enseignants. On sait que 40 % quittent la fonction dans les 5 premières années. Il faut donc les retenir en école. Je sais que de nombreuses initiatives existent mais ils veulent ici les formaliser.

4. Autonomie des directions

C'est évidemment un des points essentiels. Toutes les études le démontrent, l'autonomie des directions est un des facteurs clés de la réussite du système scolaire. Simplement car le directeur ou le préfet avec son staff et ses enseignants vont pouvoir adapter leur projet pédagogique et leur gestion aux spécificités de leur établissement : milieu urbain ou rural, sociologie des élèves, taille de l'école, ... **Tout cela n'est pas possible** si on reste coincé dans un système centralisé, ce que la CF a bcp trop tendance à vouloir encore faire. Et pour ceux qui auraient peur, n'oublions pas que les directions comme les professeurs sont évalués par leur PO. Ils ont des comptes à rendre. Les gardes fous sont donc placés si dérivés il devait y avoir.

5. Conseillers en prévention

On va enfin reconnaître l'existence des conseillers en prévention qui pourraient être rémunérés officiellement et non plus sur base d'un NTPP que l'on détourne de sa fonction première dont l'organisation de la remédiation. Coût : 7,6 millions ! Jouable !

6. Citoyenneté, démocratie, interculturalité, et Alliance Ecole – Culture !

TB mais cela existe déjà. On officialise. Mais, je crains quant à sa mise en application.

4. A l'inverse, quelle(s) mesure(s) doi(ven)t, d'après vous, être abolie(s) ? Pourquoi ?

1. Grande réforme envisagée mais pas de moyens

Une des plus grandes contradictions est sans doute l'aspect budgétaire.

A quoi cela sert-il d'avoir tant d'idées si l'on sait pertinemment qu'on ne pourra pas financer la plupart d'entre elles ... à part celles qui ne coûtent rien, évidemment.

Un Doc Ségec (bcp collaborateurs sont au cabinet MMS), conforté par une analyse du professeur feu R. Deschamps fait état d'un coût de 1,4 milliard pour implémentation (sur 7 milliards de budget pour enseignement)

Or, la FWB est déjà en déficit pour 2017 de + de 220 millions, soit presque 200 de plus que ce qui était prévu.

Donc, irréalisable puisque pas de levier fiscal !!

2. Allongement du TC

Le 2° élément qui me chagrine, voire même m'horripile et m'exaspère, dans ce pacte est cette volonté absolue d'augmenter le TC jusque en fin de 3° sec en faisant croire qu'il sera réellement polytechnique

Pour rappel, la question du TC, c'est de savoir jusqu'à quand TOUS les enfants doivent avoir le même parcours avant de pouvoir s'orienter vers la voie qui correspond le mieux à leurs aspirations.

- Avant 6° prim, auj 2° sec. Demain, fin de 3° sec et ses conséquences néfastes, voire nuisibles.
- Car ce faisant, c'est retarder d'un an, entendez diminuer d'un an, la formation pratique de nos élèves. Et puis, N'est-ce pas contradictoire quand on sait que le monde du travail exige du personnel de + en + qualifié. ?

La Flandre a bloqué le TC jusqu'en fin de 2° sec. Et pour rappel, la Flandre est toujours dans les premiers aux enquêtes Pisa.

La Pologne a réduit son TC d'un an ! Ils passent de la 3° sec à la 2° sec !

- Ce faisant, c'est nier évidemment l'existence d'une intelligence plurielle. On récuse le fait que l'intelligence puisse se traduire de différentes manières sans qu'il ne faille la hiérarchiser, qu'elle soit pratique, sportive, sociale, théorique ou encore artistique. Et c'est bien ainsi car la société, pour pouvoir fonctionner, a besoin de toutes ces compétences. Et ici, on les nie !
- Pourtant, on le sait, on le vit sur le terrain, un nombre certain d'élèves ne veulent plus faire de math, de langues modernes, de français à un rythme aussi important que ce qu'on veut leur imposer dans le TC général actuel, à savoir 4 à 5 h /sem.

Alors, concrètement, ces élèves qui s'ennuient aux cours théoriques, très vite, par delà, y ennuiant les autres, donc se font sanctionner. Les sanctions de plus en plus lourdes tombent. Le gâchis est triple : à l'échec scolaire vient s'adjoindre deux autres problèmes, l'exclusion scolaire puis l'absentéisme scolaire. Trois fléaux amplifiés par ceux qui les dénoncent ! Aberrant.

- Ce faisant, c'est confondre, ce n'est pas anodin, le concept **d'égalité** (faire faire à chacun la même chose alors que nos enfants sont tous différents) que la majorité PS et cdH défend et celui **d'équité** (donner les mêmes chances à tous mais demander en fonction de leurs potentialités) que nous prônons!
- Alors, on nous dit que ce n'est pas grave si on supprime les 3° de l'enseignement qualifiant puisque le TC allongé ne sera pas général mais bien polytechnique et ce, depuis la 3° maternelle jusque en fin de 3° sec.
 - Si l'idée peut sembler séduisante en théorie, elle se heurte d'une part à la dure réalité matérielle et budgétaire. Un vrai tronc commun polytechnique ne sera pas organisable car les écoles maternelles et primaires (+/- 4000), ni dans les écoles d'enseignement général (+/- 250 cad la ½) ne possèdent ni locaux, ni outillage, ni surtout personnel spécialisé dans le domaine. Si c'est pour retomber dans les erreurs du rénové des années 1980, cela n'a aucun sens et c'est l'échec assuré du projet qui voulait faire en sorte qu'après ces 9 ans d'initiation à la polytechnie, ces enfants puissent choisir en connaissance de cause en fin de 3° sec, s'ils poursuivent ou non en général ou en qualification. ! A-t-on les moyens de financer toutes ces écoles en locaux, outillage et personnel compétent ? Non ! **Je ne le pense pas.**

- Et quand bien même, on en aurait, on devrait les équiper dans quels domaines car on ajoute que si le TC allongé est polytechnique, c'est pour que les élèves puissent, en fin de 3^o sec, choisir en connaissance de cause et donc, faire un choix positif.... Fort bien, et comment faire si, dans ma classe, il y a 1 él qui veut devenir boucher, 1 autre électricien, un autre encore horloger et un autre enfin, infographiste. Comment fait-on ? On équipe toutes les écoles de toutes ces spécificités ?
- Je pense que ce qui se fait aujourd'hui est la seule méthode réaliste : informations, visites, échanges, stages, semaine du qualifiant, ... A étendre et à intensifier s'il le faut ... Avec des spots radios et TV pour sensibiliser aux joies et intérêts des métiers manuels qui sont bien plus garants d'un emploi que de vouloir à tout prix poursuivre dans le général.

Bref promouvoir toutes mesures qui concourent à un choix positif vers la qualifiant afin qu'on ne parle plus "**dégringolade" ou de cascade mais, l'allongement du tronc commun tel qu'envisagé n'en est pas moins une ... mauvaise solution !**

- ⊖ On parle déjà d'allonger ce TC jusque en 3^o sec alors qu'on n'a aucune idée de ce que donneront les nouveaux cours polytechniques enseignés dès la 3^o maternelle et ce, durant 9 ans (si on y arrive). **Incohérent !**
- le CEB sera toujours là mais avec valeur formative et non plus certificative et on crée un CTC (certificat du tronc commun) qui lui sera certificatif en fin de 3^o sec. N'y a-t-il pas là pour l'élève un réel danger dans le fait de n'être que très tardivement confronté à de réelles sessions d'examens ?

3. Les 7 domaines d'apprentissage !

On ne parlera donc plus dorénavant, d'abord, de cours mais bien de domaines d'apprentissage. Et ce raisonnement est valable pour tout le TC élargi cad de la 3^o mater à la 3^o sec, soit 10 ans !

- Quelles sont nos craintes (euphémisme) par rapport à ce projet ?

La valeur prétendument égale de ces différents domaines et donc leur organisation !

On nous annonce que l'horaire pourrait être allongé via une diminution de l'heure de cours; celle-ci passerait à 45 minutes et permettrait grosso modo de gagner 4 à 5 h sur la semaine. Fort bien mais cette augmentation (comme je viens de l'expliquer) ne permettra toutefois pas l'intégration de réels cours d'art, de sport, de technique en plus si ce n'est en diminuant le temps consacré à certaines branches générales: on parle déjà d'une heure de math en moins !

Est-ce le moyen pour être meilleur aux tests PISA? Je ne le pense pas ! Et on parle de renforcer les savoirs de base; c'est l'inverse qui va se passer !

Quant au fondamental : dès la 3^o prim, on va rajouter un cours de langue moderne. TB ! Quels cours enlève-t-on ? Une question orale a été posée. La ministre ne sait pas répondre ! Bref encore beaucoup de flou !

4. L'échec scolaire que l'on veut absolument proscrire !

Qu'il me soit donc ici permis de rappeler à ceux qui ne le sauraient pas que, quelle que soit la raison de l'échec, le redoublement est toujours la décision finale d'un long processus pédagogique mis en place durant l'année en concertation avec les parents et avec l'élève. On essaie de voir ensemble en quoi il y a difficulté et ce qu'on peut faire, avec les moyens qui sont les nôtres, pour résorber l'échec que ce soit de la méthodologie, ½ groupes, rattrapages, remédiations diverses.

Et si, un enfant, en juin, n'a pas le bagage ni en compétences, ni en connaissances pour accéder dans l'année ultérieure, la MOINS mauvaises des solutions, c'est de le faire recommencer. Parce que le laisser passer ne ferait qu'accroître ses lacunes et finalement postposer le problème.

Alors, oui, cela coûte le redoublement: 400 millions, soit +/- 5% du budget de la FWB. Mais, sur le long terme, cela coûte bien moins à la société que de laisser nos élèves sortir en leur délivrant des diplômes sans aucun contenu, sans aucune valeur (et on nous parle d'un pacte de l'excellence), élèves qui soit débarqueront dans l'enseignement supérieur où là, ils seront pratiquement tous recalés (20 % de réussite en bac 1) ou soit qui débarqueront sur le marché du travail avec très peu de chance de décrocher un emploi car, ne l'oublions pas, il y a un lien direct entre la qualité de la formation et l'employabilité d'un jeune.

Donc, faut cesser de faire croire que l'échec est une solution que les profs envisagent par manque d'imagination pédagogique.

Et, au passage, toujours dans le cadre de l'échec scolaire, il y a un intervenant dont on ne parle pas. Pourtant, il s'agit de l'acteur principal : **l'élève** ! Peut-on, comme c'est le cas dans le Pacte, imposer aux écoles une obligation de résultats (95 % de réussite, ...) sans tenir compte de la volonté de l'acteur central: l'élève?

Sur les 350 pages de l'avis n°3 le mot "**responsabilisation**" intervient 54 fois mais seulement **une fois pour les élèves et une fois pour les parents**

Le mot "**Travail**" intervient plus de 160 fois en majorité concernant bien sûr les enseignants mais seulement **quatre fois plus spécifiquement pour l'élève.**

Le mot "**effort(s)**" intervient 14 fois et concerne heureusement les élèves au moins **quatre fois**

C'est effectivement tellement important !

Ne faudrait-il pas rappeler aux élèves qu'ils sont les PREMIERS ARTISANS de leur réussite ou de leur ... échec ! Sur base de mon expérience, j'affirme que 50 % des échecs sont la conséquence directe d'un manque de travail quelles que soient les filières fréquentées. Les élèves le reconnaissent et avouent préférer les jeux sur internet, les chat, facebook, la TV, le gsm, Parfois même, la nuit. Une étude récente montre que les 13-19 ans passent près de 13h30 par semaine sur Internet (contre 12h20 en 2012), soit près de 2 h 00 par jour. De nombreux parents ne savent plus que faire, parents dont on tait trop souvent l'importance du soutien parental dans l'échec ou la réussite scolaire.

Internet et les réseaux sociaux, outils formidables et magiques, mais aussi une redoutable et dangereuse concurrence pour l'école, donc pour l'éducation. Comme pour tout : à consommer avec modération.

Le politique devrait l'affirmer bcp plus. Mais, sur ce thème, on n'entend pas la majorité et nous, on nous regarde comme des extraterrestres sans cœur lorsqu'on ose aborder le sujet en commission ou en plénière.

Donc, si on conjugue déjà d'une part, la valorisation du travail et de l'effort avec, d'autre part, un renforcement des éducateurs et des CPMS pour aider les enfants qui sont en difficulté mais dont la cause n'est pas scolaire, on arrivera déjà pas mal à diminuer l'échec scolaire, donc son coût que l'on pourra réinvestir dans la remédiation, des classes plus petites, Le cercle vertueux est enclenché.

5. Incohérences

1. On veut des classes hétérogènes car cela rend l'enseignement plus équitable et plus performant. Le récent rapport de la COPI vient de le démontrer: si la mixité sociale est un peu favorisée par le décret, il n'est, par contre, pas prouvé que le taux de réussite est dorénavant plus élevé. **Incohérent !** Donc, dire que notre système sera plus performant n'est pas exact.
2. Si l'on veut augmenter les chances de réussite des classes de + en + hétérogènes, on met en place un processus d'apprentissage différencié en fonction du niveau des élèves (Remédiation / Consolidation / Dépassement). TB. Mais, cela ne peut s'avérer efficace que dans le cadre d'une augmentation du NTPP (x 3 ou x 2 cfr groupes de besoin) afin d'améliorer l'encadrement des élèves dans la classe... Budget ? On dit augmentation à partir de 2018 ! Avec quels moyens ? **Incohérent !**
3. CPMS : on va les renforcer mais à budget constant !!! **Incohérent !**
On veut ramener 6000 des enfants du spécialisé vers l'ordinaire. TB. Mais, si pas encadrement supplémentaire pour les accueillir, on va faire pire que mieux ! **Incohérent !**
4. Alternance : comment comprendre la volonté du Groupe Central de confier tous les jeunes jusqu'à 18 ans à l'enseignement obligatoire (FWB) alors que, d'autre part, la Région Wallonne quant à elle veut promouvoir l'alternance dès 15 ans via l'opérateur de formation très efficace qu'est l'IFAPME. Or, ce sont les deux mêmes partis au pouvoir. **Incohérent !**
5. Le décret Inscriptions semble ne souffrir d'aucune modification alors que les objectifs prédéfinis semblent majoritairement peu atteints... **Incohérent !** Il est vrai qu'après les remous causés par le décret Titres et Fonctions et par l'EPC, notre ministre se veut prudente ! Milquet avait dit qu'elle allait changer. Or, rien ici en vue d'une amélioration dudit décret. **Incohérent !**
6. On veut un consensus et **les seuls NON concertés, c'est l'opposition parlementaire** (nous sommes 6 députés, anciens enseignants et directeurs) ! Et, on nous dit que nous devons appliquer ces mesures au-delà de 2019 ! Et, si le MR revient au pouvoir ? On change ce qui nous dérange ? Autant tenir compte de notre avis maintenant ! **Incohérent !**
7. Nouvelle réforme de **l'inspection** (la précédente datait de 2012) avec un nouveau machin « une direction territoriale » qui assume les missions de contrôle exercées par les DCO (délégués au contrat d'objectif, aussi

une nouvelle fonction) qui sont aussi en charge de la négociation du plan de pilotage (avec le PO; pour 6 ans) et de son suivi. Bref, une structure complexifiée, plus contrôlante alors que d'autre part on prône l'autonomie des établissements. **Incohérent !**

8. On dit le cadre "participatif". Mais, paradoxalement, la Min engage +/- 300.000,00€ de « com » pour accrocher les profs ! 50 % des ateliers pédagogiques pour expliquer le pacte, ont été annulés en 2016 car il n'y avait aucun enseignant inscrit. Idem pour la seconde vague ! **Incohérent !**
9. **Tout le processus est systémique.** On ne peut retirer une mesure sans que le château de carte ne s'écroule !!! **FAUX !!!** Le système est construit non sur base de sa pertinence pédagogique et éducative mais bien sur base d'échanges entre les différents partenaires (les PO acceptent ceci et, en échange, les synd concèdent cela). Cela justifie le fait que ce texte soit adopté malgré qu'il soit mal ficelé ! Il n'y a pas trop de systémique là dedans car on peut TB
 - a. Augmenter le cadre en maternelles sans allonger le TC.
 - b. Augmenter le cadre en prim sans parler des DCO.
 - c. Encadrer les jeunes profs sans avoir les 7 domaines.
 - d. Payer les conseillers en prévention sansallonger la formation initiale

5. Pensez-vous qu'une consultation de grande envergure des « gens de terrain » soit souhaitable avant toute mise en oeuvre de la réforme ?

OUI même s'il faut être conscient qu'il est très difficile de mettre d'accord les profs entre eux et les directions.

Une réforme ne peut être une réussite que si un large consensus existe au niveau des acteurs de terrain. Mais, comment se prononcer pertinemment alors que tant de points restent aussi flous, voire incohérents ? C'est vraiment acheter un chat dans un sac ! Nous le refusons !

Et puis, je rappelle que pour qu'un changement soit pertinent et accepté par ceux qui devront le porter, voire le supporter, il faut leur démontrer que la situation sera meilleure après qu'avant.

Je doute ici !

La méthode n'est pas bonne. Les problèmes, on les connaît. On a perdu deux ans à palabrer. On aurait déjà pu mettre en place pas mal de mesures.

Bref, si certaines mesures peuvent/doivent être rapidement mises en place (cfr points +), nous doutons de la pertinence de certaines (points – et +/-). Nous craignons, de plus, que beaucoup de ces mesures ne fassent bien pis que mieux et qu'elles ne soient en rien efficaces pour rendre notre enseignement moins inégalitaire et plus efficace. C'est un risque que nous ne pouvons prendre quand on sait que 800.000 enfants sont scolarisés tous les jours.

6. Etes-vous favorable à l'instauration d'un Tronc Commun jusqu'en 3^{ème} secondaire en FWB ?

NON

Pourquoi ? Cfr plus haut.

7. Selon vous, la budgétisation des mesures envisagées par le PPEE en l'état est-elle réaliste ?

NON

Pourquoi ? cfr plus haut.

Il faut dégager l'argent pour les points + . Il y en a. Suffit d'arrêter les gaspillages en CF !

Laurent HENQUET, professeur durant 20 ans,
directeur durant 13 ans,
et parlementaire, depuis 3 ans.
0474/014749.